



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Quinzième session ordinaire

Rome, 19-23 janvier 2015

EXAMEN DES TRAVAUX INTÉRESSANT LES MICRO-ORGANISMES ET LES INVERTÉBRÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1-3
II. Examen des travaux intéressant les micro-organismes et les invertébrés	4 - 8
III. Voie à suivre	9
IV. Indications que la Commission est invitée à donner	10

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



min108f

I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a rappelé, à sa quatorzième session, que la diversité des microbes et des invertébrés était importante pour l'agriculture durable et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment à la lumière des défis mondiaux relatifs à l'environnement et à la santé¹. La Commission a demandé à la FAO d'examiner, le cas échéant, dans *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, le rôle joué entre autres par les micro-organismes et les invertébrés dans la prestation de services écosystémiques pour l'alimentation et l'agriculture, la nutrition et la santé humaines, l'agriculture durable, la pollinisation et la biodiversité des sols².

2. La Commission a demandé à la FAO de réaliser des évaluations sur la situation et les tendances en matière de caractérisation, de conservation et d'utilisation des micro-organismes des sols, des agents de lutte biologique et des agents pathogènes des plantes dans les grandes cultures vivrières³. Elle a aussi demandé à la FAO de présenter, s'il y a lieu, des informations sur les faits nouveaux relatifs à la caractérisation, à la conservation et à l'utilisation des micro-organismes et des invertébrés à l'occasion de l'examen par la Commission des travaux de ses groupes de travail concernant les biotechnologies.⁴

3. Le présent document fait le point sur les travaux de la Commission relatifs aux micro-organismes et aux invertébrés importants pour l'alimentation et l'agriculture. Il explique en particulier la manière dont la diversité des microbes et des invertébrés est prise en compte dans l'élaboration de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et sollicite l'avis de la Commission sur la manière d'aborder dans ses travaux futurs le rôle que jouent les micro-organismes et les invertébrés dans l'alimentation et l'agriculture.

II. EXAMEN DES TRAVAUX INTÉRESSANT LES MICRO-ORGANISMES ET LES INVERTÉBRÉS

Élaboration de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

4. En adoptant son programme de travail pluriannuel à sa onzième session ordinaire, en 2007, la Commission est convenue de l'élaboration de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport). À sa quatorzième session, la Commission a approuvé la structure du Rapport et son processus d'élaboration⁵. Le document intitulé *État d'avancement de L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*⁶ décrit les progrès accomplis.

5. Le Rapport porte non seulement sur les ressources génétiques végétales (cultivées), animales, forestières et aquatiques et les espèces sauvages apparentées, mais aussi sur la biodiversité qui y est associée, notamment les micro-organismes et les invertébrés que l'on trouve dans les systèmes de production et à proximité. Le Rapport fournira des informations de base sur l'état, la conservation, l'utilisation et l'importance de la biodiversité associée en ce qui concerne les services et les fonctions de l'écosystème à l'appui de l'alimentation et de la production agricole.

6. À sa quatorzième session, la Commission a en outre souligné que le processus d'élaboration du Rapport devait être essentiellement conduit par les pays⁷. Les pays ont été invités à faire rapport sur l'état, l'utilisation et la conservation de la diversité des microbes et des invertébrés conformément aux

¹ CGRFA-14/13/Report, paragraphe 89.

² CGRFA-14/13/Report, paragraphe 92.

³ CGRFA-14/13/Report, paragraphe 90.

⁴ CGRFA-14/13/Report, paragraphe 90.

⁵ CGRFA-13/13/Report, paragraphe 14 et 16.

⁶ CGRFA-15/15/3.

⁷ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 14.

Directives qui ont été établies et diffusées afin d'aider à l'élaboration des rapports nationaux⁸. Ils ont aussi été encouragés à fournir, dans la mesure du possible, des informations dans une perspective d'écosystème, notamment sur la fourniture de services écosystémiques de soutien (formation des sols et recyclage des éléments nutritifs) et de régulation (pollinisation et lutte contre les ravageurs et les maladies), et sur la mise en œuvre d'une approche écosystémique. Les rapports des pays seront essentiels pour combler les lacunes d'information et établir des données de référence sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les microbes et les invertébrés, et sur son rôle dans la fourniture de services écosystémiques multiples.

7. Les pays ont aussi été invités à faire rapport sur la situation et les tendances en matière de caractérisation, de conservation et d'utilisation des micro-organismes des sols, des agents de lutte biologique et des agents pathogènes dans, notamment, les cultures vivrières importantes, comme le blé, le maïs et le soja, ainsi que sur les bonnes pratiques agricoles favorisant la prestation de services écosystémiques par les micro-organismes et les invertébrés bénéfiques⁹. Les travaux effectués actuellement dans le cadre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs, facilitée et coordonnée par la FAO, contribueront aussi à éclairer le processus d'élaboration du Rapport sur les tendances en matière de caractérisation, de conservation et d'utilisation des pollinisateurs et sur les bonnes pratiques agricoles qui favorisent la pollinisation. Les activités menées dans le cadre de cette initiative depuis la dernière session de la Commission sont présentées dans le document d'information intitulé *Progress on the International Initiative for the Conservation and Sustainable Use of Pollinators*, (Avancement de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs)¹⁰.

Biotechnologies aux fins de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation des micro-organismes et des invertébrés

8. Le document intitulé *Application et intégration des biotechnologies aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹¹ fournit des renseignements sur les applications les plus récentes des biotechnologies et leur intégration aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

III. VOIE À SUIVRE

9. Compte tenu des processus en cours, en particulier l'élaboration du Rapport, qui traite des questions essentielles relatives aux micro-organismes et aux invertébrés ayant une importance pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission souhaitera peut-être planifier d'autres travaux dans ce domaine après présentation du Rapport. Le Rapport doit fournir une base solide sur laquelle la Commission pourra établir les priorités de ses travaux futurs concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés.

IV. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

10. La Commission peut souhaiter:

- i. réaffirmer l'importance de la diversité des microbes et des invertébrés pour la production végétale durable et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

⁸ Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/guidelines/en/>.

⁹ Voir notamment les questions 52 et 53 dans les Directives pour l'élaboration des rapports nationaux contribuant à *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, disponible à l'adresse: http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/documents/CGRFA/Guidelines_SOWBFA_F.pdf.

¹⁰ CGRFA-15/15/3.

¹¹ CGRFA-15/15/7.

-
- ii. prendre note que les questions liées aux micro-organismes et aux invertébrés sont prises en compte dans le processus d'élaboration du rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
 - iii. appeler tous les Membres de la FAO à fournir des informations pertinentes au cours de l'élaboration de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*; et
 - iv. demander à la FAO d'examiner la planification de ses travaux intéressant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés à l'issue de la présentation à la Commission de *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.